



- CONDITIONS D'ACCES

4.1. Diplômes requis :

L'accès à la formation doctorale Sciences Appliquées (FDSA) est ouvert aux titulaires d'un Master en : Sciences et Techniques, ou tout diplôme reconnu équivalent.

4.2. Pré-requis de compétences scientifiques d'accès à la formation doctorale :

- Adéquation et homogénéité du cursus académique avec la formation doctorale (Profils : Biologie, Chimie, Environnement, Informatique, Mathématique, Physique.
- Avoir au minimum la mention « Assez Bien » au baccalauréat ;
- Avoir au minimum une mention Assez Bien durant les trois années de la Licence ;
- Avoir au minimum la mention « Assez Bien » au Diplôme du Master ;
- Entretien écrit et/ou oral.

4.3. Critères et procédures de sélection :

– Etude du dossier :

(Expliciter les critères de sélection : mentions, nombre d'années d'études, notes des modules et des connaissances fondamentales, etc.

En plus des critères fixés par les Normes Scientifiques et Pédagogiques Nationales du Doctorat (NSPND), la présélection se fera en tenant compte de :

- Spécialité (Licence et Master) ;
- Nombres d'années d'études en Licence et Master ;
- Mentions obtenues au cours des formations antérieures (Baccalauréat, Licence, Master) ;
- Notes obtenues dans les matières principales qui ont une importance capitale dans la formation ;
- Une bonne maîtrise de langues (Anglais et français) : Avoir un certificat ;
- Une bonne maîtrise de l'outil informatique et du numérique ;
- Lettres de recommandation par les professeurs ayant participé à la formation du candidat ;
- Soft et Power Skills ;
- Avoir de bonnes connaissances sur la thématique de recherche proposée ;
- Autre diplôme ou certificat en relation avec la formation doctorale ;
-

– Entretien :

Entretien oral devant une commission pour évaluer les capacités et les aptitudes scientifiques et linguistiques du candidat ainsi que sa culture générale et ses motivations.

– Examen écrit

– Autres (spécifier) :